
Programme de Formation

Homologation de sécurité : RGS, IGI1337, II901, PPST



Organisation

Durée : 17 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

- Responsables et Correspondants de la Sécurité des Systèmes d'Information
- Administrateurs système et réseau
- Chefs de projet informatique
- Délégués à la Protection des Données
- Directeurs des Systèmes d'Information



Objectifs pédagogiques

- Différencier les acteurs de l'homologation
- Elaborer une démarche d'homologation et constituer le cadre réglementaire
- Produire une analyse de risques
- Elaborer un plan de traitement des risques
- Animer une commission d'homologation



Description

La sécurité des systèmes d'information est un enjeu majeur pour les laboratoires de recherche de l'enseignement supérieur et de recherche. Les données sensibles et les systèmes critiques doivent être protégés contre les menaces et les vulnérabilités.

La démarche d'homologation de sécurité est un processus qui permet de s'assurer que les mesures de sécurité nécessaires pour protéger les systèmes d'information ont été mises en œuvre.

1er jour

- Définition et présentation de la démarche d'homologation de sécurité
- Préparation de la stratégie d'homologation



- Identification des acteurs de la démarche
- Définition des objectifs de sécurité

2ème jour

- Présentation de la méthode d'analyse EBIOS-RM
- Identification du socle de sécurité
- Appréciation des risques

3ème jour

- La Commission et l'acte d'homologation



Modalités pédagogiques

12 h de cours et 8 h de mise en pratique sur des études de cas (TD) avec une approche participative permettant des échanges entre les participants

Organisation de sous-groupes de 3 personnes pour les TD



Moyens et supports pédagogiques

Des supports PDF et des guides de l'ANSSI seront remis aux participants en début de formation



Modalités d'évaluation et de suivi

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.